



Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 17 juin 2024 à 19 h 30 à la Mairie de Restigné, salle Colette Spicciani.

Ordre du jour :

- Personnel communal – modification du tableau des effectifs
- Personnel communal – emplois temporaires
- Personnel communal – aménagement du temps de travail
- Cantine scolaire – règlement intérieur de la cantine scolaire
- CCTOVAL – modification de statuts
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses :